

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/27/Rev.5
2 juillet 1999

(99-2740)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

MISE EN ŒUVRE, AU 30 JUIN 1999, DES OBLIGATIONS CONCERNANT LA TRANSPARENCE

Note du Secrétariat

Révision

Le tableau ci-dessous indique les Membres qui, à la date du 30 juin 1999, et selon les renseignements dont dispose le Secrétariat, 1) ont notifié un point d'information conformément au paragraphe 3 de l'annexe B de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et 2) ont désigné leur autorité nationale chargée des notifications conformément au paragraphe 10 de l'annexe B de l'Accord. Les gouvernements ayant le statut d'observateur qui ont notifié un point d'information national et/ou une autorité nationale chargée des notifications figurent également dans ce tableau.

Membre de l'OMC	Ayant notifié des mesures sanitaires et phytosanitaires	
	Point d'information	Autorité nationale chargée des notifications*
Afrique du Sud	X	X
Allemagne	X	CE
Angola ¹		
Antigua-et-Barbuda	X	X
Argentine	X	X
Australie	X	X
Autriche	X	CE
Bahreïn		
Bangladesh ¹	X	
Barbade		
Belgique	X	CE
Bélice	X	X
Bénin ¹		
Bolivie	X	X
Botswana	X	X
Brésil	X	X
Brunéi Darussalam	X	X

Membre de l'OMC	Ayant notifié des mesures sanitaires et phytosanitaires	
	Point d'information	Autorité nationale chargée des notifications*
Bulgarie	X	X
Burkina Faso ¹	X	
Burundi ¹		
Cameroun		
Canada	X	X
Chili	X	X
Chine ²	X	
Chypre	X	X
Colombie	X	X
Communautés européennes	X	X
Congo		
Corée	X	X
Costa Rica	X	X
Côte d'Ivoire	X	
Cuba	X	X
Danemark	X	CE
Djibouti ¹	X	
Dominique	X	X
Égypte	X	X
El Salvador	X	X
Émirats arabes unis		
Équateur	X	X
Espagne	X	CE
Estonie ²	X	
Etats-Unis	X	X
Fidji	X	X
Finlande	X	CE
France	X	CE
Gabon	X	
Gambie ¹		
Géorgie ²	X	
Ghana	X	
Grèce	X	CE
Grenade	X	X

Membre de l'OMC	Ayant notifié des mesures sanitaires et phytosanitaires	
	Point d'information	Autorité nationale chargée des notifications*
Guatemala	X	X
Guinée-Bissau ¹		
Guyana	X	X
Haïti ¹		X
Honduras	X	X
Hong Kong, Chine	X	X
Hongrie	X	X
Îles Salomon ¹		
Inde	X	X
Indonésie	X	X
Irlande	X	CE
Islande	X	X
Israël	X	X
Italie	X	CE
Jamaïque	X	X
Japon	X	X
Kenya	X	X
Koweït		
Lesotho ¹		
Lettonie	X	X
Liechtenstein	X	X
Luxembourg	X	CE
Macao	X	X
Madagascar ¹		X
Malaisie	X	X
Malawi ¹	X	X
Maldives ¹		
Mali ¹		
Malte	X	X
Maroc	X	X
Maurice	X	X
Mauritanie ¹		
Mexique	X	X
Mongolie	X	X

Membre de l'OMC	Ayant notifié des mesures sanitaires et phytosanitaires	
	Point d'information	Autorité nationale chargée des notifications*
Mozambique ¹		
Myanmar ¹	X	X
Namibie	X	X
Nicaragua	X	X
Niger ¹		
Nigéria		
Norvège	X	X
Nouvelle-Zélande	X	X
Ouganda ¹	X	X
Pakistan	X	X
Panama	X	X
Papouasie-Nouvelle-Guinée	X	X
Paraguay	X	X
Pays-Bas	X	CE
Pérou	X	X
Philippines	X	X
Pologne	X	X
Portugal	X	CE
Qatar	X	
République centrafricaine ¹		
République démocratique du Congo ¹		
République dominicaine	X	X
République de Guinée ¹		
République kirghize	X	X
République slovaque	X	X
République tchèque	X	X
Roumanie	X	X
Royaume-Uni	X	CE
Rwanda ¹		
Sainte-Lucie	X	X
Saint-Kitts-et-Nevis		
Saint-Vincent-et-les Grenadines		
Sénégal	X	X
Sierra Leone ¹		

Membre de l'OMC	Ayant notifié des mesures sanitaires et phytosanitaires	
	Point d'information	Autorité nationale chargée des notifications*
Singapour	X	X
Slovénie	X	X
Sri Lanka	X	X
Suède	X	CE
Suisse	X	X
Suriname		
Swaziland	X	X
Taipei chinois ²	X	X
Tanzanie ¹	X	
Tchad ¹		
Thaïlande	X	X
Togo ¹		
Trinité-et-Tobago	X	X
Tunisie	X	X
Turquie	X	X
Uruguay	X	X
Venezuela	X	X
Zambie ¹	X	X
Zimbabwe	X	X
NOMBRE TOTAL DES MEMBRES = 134	107	98
dont PMA: 29	8	5

*Les notifications pour les États membres des Communautés européennes sont présentées par la Commission des Communautés européennes ("CE").

¹Pays les moins développés: les obligations au titre de l'Accord s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2000.

²Statut d'observateur.